

# CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon - Sologne - Berry

Centre d'Innovation Marie Curie  
CIDE



**DOSSIER**  
Intercommunalité

# Agenda

## MÉRY-SUR-CHER

- **Le 1<sup>er</sup> juin 2013 :**  
Kermesse et fromagée au Foyer rural

## THÉNIUOX

- **Du 08 juin au 16 juin 2013 :**  
Salon Amat'Arts au Foyer Rural organisé par le CRAC
- **Le 22 juin 2013 :**  
Feux de Saint Jean à la Plage organisé par l'association des DVTM
- **Le 28 juin 2013 :**  
Course cycliste à la Plage organisée par l'association des DVTM

## GRAÇAY

- **Le 12 mai 2013 :**  
Randonnée cyclo et VTT - Challenge du Cher. Rendez-vous au centre socio culturel
- **Le week-end de Pentecôte (19 mai 2013) :** La foire aux Trufiaux
- **Jusqu'au 19 mai :**  
Exposition de Martin Gilles « Les Bardenas Reales » au musée de la photo
- **Le 22 mai :**  
Spectacle « Gérard Morel et l'Homme orchestre qui l'accompagne » à 20h30 au centre socioculturel
- **Jusqu'au 2 juin 2013 :**  
Exposition peinture de Vincent Delavigne « Engvaléd » Abside Saint Martin
- **Du 25 mai au 28 juillet 2013 :**  
Exposition de Gérard Soligny au musée de la photo
- **Le 30 juin 2013 :**  
Inter Clubs Piste route des bois à Saint Outrille

## SAINT HILAIRE DE COURT

- **Le 12 mai 2013 :**  
Course cycliste
- **Le 2 juin 2013 :**  
Fête de la pêche et concours de pêche à l'ancienne aux bords de l'Arnon

- **Le 9 juin 2013 :**  
Bal Country au Centre Intercommunal de Culture et de Loisirs
- **Le 22 juin 2013 :**  
Fête de la musique au Centre Intercommunal de Culture et de Loisirs

## NOHANT EN GRAÇAY

- **Le 2 juin 2013 :**  
18<sup>ème</sup> Brocante du Foyer Rural

## SAINT OUTRILLE

- **Le 1<sup>er</sup> mai 2013 :**  
Marche 6kms - 15kms

## GENOUILLY

- **Le 12 mai 2013 :**  
Foire aux plants et brocante Le bourg
- **Le 18 et 19 mai 2013 :**  
Foire aux livres de 9h00 à 18h00 au foyer rural
- **Le 23 juin 2013 :**  
Brocante à l'étang des Sceaux

## DAMPIERRE EN GRAÇAY

- **Le 29 juin 2013 :**  
Soirée plein air avec Kerly «aux Marnières»

## VIERZON

- **Du 23 au 25 mai 2013 :**  
Car Tec Inno, Parc des Expositions à Vierzon
- **Du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2013 :**  
« De Biefs en écluses » au Quai du Bassin
- **Rendez-vous pour les Estivales** du Canal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013



## Report de collecte pour le mois de mai

### MERCREDI 1<sup>ER</sup> ET 8 MAI 2013

#### VIERZON

- **Quartier de Vierzon Villages :** collecte des emballages et des biodéchets reportée au samedi 04 mai et mardi 07 mai
- **Quartier de la Genette La Loeuf :** collecte des emballages et des biodéchets reportée au jeudi 02 mai et mardi 07 mai
- **Quartier de Lauroin :** collecte des déchets ménagers reportée au vendredi 03 mai et lundi 06 mai
- **Quartier Les Longueiraies -Grelet :** collecte des déchets ménagers reportée au jeudi 02 mai et lundi 06 mai
- **Quartier Bourdoiseau :** collecte des déchets ménagers reportée au vendredi 03 mai et lundi 06 mai

### LUNDI DE PENTECÔTE 20 MAI 2013 VIERZON

- **Quartier Chaillot :** collecte des déchets ménagers reportée au mardi 21 mai
- **Quartier Bourgneuf-Bellon :** collecte des déchets ménagers reportée au mardi 21 mai
- **Quartier Bois d'Yèvre :** collecte des emballages et des biodéchets reportée au jeudi 23 mai
- **Quartier Chambon-Abricot :** collecte des emballages et des biodéchets reportée au mercredi 22 mai
- **Quartier de Verdun :** collecte des emballages et des biodéchets reportée au mercredi 22 mai

#### MERY SUR CHER et THENIUOX

La collecte des déchets ménagers et emballages est décalée au jeudi 02 mai et au lundi 06 mai 2013

### JEUDI DE L'ASCENSION 09 MAI 2013

#### VIERZON

- **Quartier de Vierzon Villages :** collecte des déchets ménagers reportée au samedi 11 mai
- **Quartier de Verdun :** collecte des déchets ménagers reportée au samedi 11 mai
- **Quartier Chambon-Abricot :** collecte des déchets ménagers reportée au samedi 11 mai

#### GENOUILLY, SAINT OUTRILLE et DAMPIERRE EN GRACAY

La collecte des déchets ménagers est décalée au mercredi 22 mai.

## Numéros utiles



### Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

Tel. 02 48 71 35 78  
Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr)

### Service Environnement Ambassadeurs du Tri

Tel. 02 48 71 92 27  
Mail : [ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr](mailto:ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr)

### Pôle de développement rural à Genouilly

Tel. 02 48 52 96 40  
Mail : [secretariat-pr@cc-vierzon.fr](mailto:secretariat-pr@cc-vierzon.fr)

### Centre de loisirs du Pôle de développement rural à Genouilly

Tel. 02 48 52 96 41  
Mail : [centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr](mailto:centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr)

### Canal de Berry

Mail : [canaldeberry@cc-vierzon.fr](mailto:canaldeberry@cc-vierzon.fr)

Le site internet de votre communauté de communes est actuellement en refonte, il sera bientôt disponible.

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



Voici notre premier CDC Infos depuis la création de notre nouvelle communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Cet évènement méritait toute sa place dans cette édition. Vous trouverez donc

les informations de base de votre nouvelle entité intercommunale, la deuxième du département du Cher. Ses premiers pas se sont faits dans un excellent climat avec le souci partagé de promouvoir l'ensemble de notre territoire commun.

Au plan économique, ce numéro insiste sur le fait que l'offre haut débit de 100 mégabits sur le Parc Technologique de Sologne est unique dans le Cher, que les premières entreprises et premiers services ont intégré le bâtiment Marie Curie du Centre d'Innovation et de Développement Economique de ce même Parc Technologique de Sologne en mars.

Deux entreprises de mécanique viennent d'être créées sur les anciens sites de LBM et Soudacier.

Deux équipements très récents sont également mis en évidence : le très beau centre multi-accueil pour la petite enfance à Genouilly et le gymnase Henri Beaufol à Graçay.

Quant à la nouvelle déchetterie intercommunale de Vierzon, elle est d'ores et déjà un succès.

Enfin, le nouvel office de tourisme sera inauguré le 21 juin 2013 apportant ainsi une animation et une visibilité améliorées au coeur de la ville de Vierzon.

Toute la nouvelle équipe de la communauté de communes vous assure de son complet dévouement.

## Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
Membre Honoraire de l'Assemblée Nationale



## Sommaire

**Agenda** ..... 2

**Numéros utiles** ..... 2

**Edito du Président** ..... 3

**L'actualité de nos communes** ..... 4 - 5

- Tourisme : Berrycyclettes : lâcher le volant et prendre le guidon
- Tourisme : Musée de l'Ocre, carte blanche à la jeunesse
- Environnement : La semaine du développement durable
- Communication : La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry à l'honneur
- Enfance-Jeunesse : Le centre de loisirs du pôle de développement rural
- Economie : Le CAR TEC INNO 2013

**Votre nouvelle intercommunalité** ..... 6 - 7

- Carte du territoire
- Le Président et les Vice-Présidents avec leur délégation, le bureau
- Les compétences de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

**Économie** ..... 8 - 9 - 10

- Le Parc Technologique de Sologne
- Signature des baux des locataires du centre d'innovation Marie Curie
- CDméca sur le site LBM
- La Chaudronnerie Vierzonnaise sur le site Soudacier

**Tourisme** ..... 11

- L'Office de tourisme s'implante dans l'hypercentre
- Conventions individuelles avec les prestataires des villages de la Forêt

**Aménagement/Infrastructures** ..... 12 - 13

- Zoom sur le centre multi-accueil de Genouilly
- Gymnase Henri Beaufol, un centre sportif en activité

**Environnement** ..... 14 - 15

- Ouverture de la nouvelle déchetterie intercommunale
- Présentation de la carte d'accès aux services Tritou
- Deux autres déchetteries publiques sur la communauté de communes

**Clin d'œil** ..... 16

- Le musée de la photo de Graçay

Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry  
Direction de la Communication  
2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr  
Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER  
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE  
Conception maquette : CORTEX Communication  
Réalisation graphique : ACCESSPRINT  
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,  
Dorine CIVALERO-GERVAIS, Céline JUSTE  
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes  
Vierzon-Sologne-Berry  
Impression : Imprimerie Rapide-Vierzon  
imprimé sur papier PEFC  
Tirage : 18 000 exemplaires  
Diffusion : Médiapost  
ISSN : 2107-4453



## BERRYCYCLETTES : LÂCHER LE VOLANT ET PRENDRE LE GUIDON

« A bicyclette, on voit ce que l'on ne perçoit pas habituellement »



Une remarque lancée, l'an dernier, par un utilisateur de Berrycyclettes de retour de son périple le long du canal. Les paysages, les jardins, les maisons ou tout simplement, les gens sont à portée de regard et – pour ces derniers – d'un petit signe de la tête. Une véritable immersion dans un pays, un lieu que favorise indéniablement ce mode de déplacement. « *C'est pourquoi nous amplifions, cette année, l'offre des Berrycyclettes en mettant deux autres vélos à la disposition de ceux qui viendront nous voir, cet été* », confie Isabelle Lagautrière, directrice de l'Office de tourisme.

Deux nouveaux prêts du Conseil Général du Cher qui portent à dix, le nombre total de bicyclettes proposées par l'Office de tourisme. « *Nous mettrons ces deux nouvelles bicyclettes à l'Auberge de jeunesse et les promeneurs n'auront de là, pas beaucoup à faire pour rejoindre les chemins de halage* ». Et puis, pour une balade d'une journée, les allées de la forêt de Vierzon ne sont pas très éloignées. Il suffit de mettre un bon coup de pédale lors des premiers cents mètres et les espaces verdoyants de la Sologne sont là. Un autre monde, loin de la frénésie routière et à découvrir au rythme de son pédalier.

Bref ! Il y a mille raisons en pays de Vierzon de lâcher le volant et de prendre le guidon... Et puis, un peu de sport tout en découvrant une nouvelle région ne peut vraiment pas faire de mal.

**Berrycyclettes disponibles à partir du 1<sup>er</sup> mai.**

**Tarifs : 3€ de l'heure ; 9€ la demi-journée, 14€ la journée.**

**Contact : 02 48 53 06 14**

## Musée de l'Ocre - Saint-Georges sur la Prée Carte blanche à la jeunesse

Lorsqu'il évoque le Musée de l'Ocre de Saint-Georges-sur-la-Prée, Jacques Bourreau, président du musée, devient vite intarissable. « *Il constitue notre passé, notre histoire et il est important de lui permettre de perdurer, dit-il, afin de rappeler l'existence de notre carrière et de tous les métiers qui se déployaient, jadis, autour* ». Cette carrière permettait d'extraire un ocre très dur qui contribuait à la beauté des tableaux des peintres hollandais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Rien que cela...

Pour assurer cette transmission, ses responsables viennent d'embaucher une jeune fille sur la base d'un Contrat d'Avenir. Sana, 19 ans, a pris ses fonctions au début de ce mois d'avril « *et assurera le bon fonctionnement de notre musée. Nous la guiderons dans un premier temps, mais nous lui laisserons vite carte blanche, afin qu'elle dynamise les lieux avec le regard de sa jeunesse* ». Une belle perspective rendue possible grâce à l'attribution d'une subvention de la Communauté de communes de 15.000 €.

Musée de l'Ocre, 1, place des Tilleuls, Saint-Georges-sur-la-Prée.  
**Contact : tél. 02 48 51 41 05**

CdC infos - Avril 2013 - n°11



## RETOUR EN IMAGES

### Environnement

Dans le cadre de la semaine du développement durable 2013, la communauté de communes a organisé deux distributions de compost sur Vierzon. Fruit de la collecte des biodéchets, le compost conditionné en sacs de 8 à 10 kg a été distribué gratuitement aux habitants de Vierzon équipés en bio-conteneurs.



### La communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry à l'honneur

La carte de vœux de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry réalisée en collaboration avec la société Accessprint de Vierzon a été primée lors du concours « **Meilleurs vœux des territoires** » récompensant les cartes de vœux les plus originales, innovantes des collectivités dans la catégorie « Communauté de communes ». Elle a reçu le **3<sup>ème</sup> prix national** juste derrière la communauté de communes Provence-Lubéron-Durance (1<sup>er</sup> prix) et la communauté de communes de Fécamp (2<sup>ème</sup> prix). La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le mercredi 20 mars 2013 dans les salons Boffrand du Sénat.



Crédit photo (Le Berry républicain)

## ENFANCE-JEUNESSE

### On ne s'ennuie jamais au Centre de loisirs

Le Centre de loisirs situé au Pôle de développement rural de Genouilly ne prend jamais de vacances.. ou presque ! « *Nous accueillons les enfants durant les petites vacances, confirme Mathieu Arrivé, coordonnateur du service Enfance et Jeunesse, à l'exception de Noël et cet été, nous serons ouverts du 8 juillet au 2 août, puis du 26 au 30 août* ».

Des périodes toujours denses au cours desquelles, les jeunes (de 3 ans à 17 ans) ne s'ennuient jamais. Sorties équitation, patinoire, piscine, parcs d'attraction et l'été, séjours et mini-camps dans les Pyrénées. « *Parmi les activités que nous allons mettre en place cet été, précise Mathieu, nous allons fabriquer du papier recyclé* ». Passionnant et... très bon pour la planète.

*Centre de loisirs du Pôle de développement rural à Genouilly.  
Contact : 02 48 52 96 41*



Séjour au ski durant les vacances de février

## ÉCONOMIE • Car Tec Inno : Le monde surprenant de la robotique



Comme quelques autres grandes manifestations, le festival Car Tec-Inno a parfaitement su trouver sa place dans le calendrier des grands rendez-vous vierzonnais. Il faut dire que le « bébé » de Michel Aufauvre, « *président à vie* », comme il le dit en souriant, a depuis bien longtemps une résonance nationale. Illustration ? « *La coupe robotique mettra en piste, cette année encore, une trentaine de robots conçus par des IUT de toute la France* » et puis, « *le robot Nao de l'école d'ingénieurs de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) sera, une nouvelle fois, présent* ». Si vous ajoutez à ces participations, celles des lycées Henri-Brisson et Pierre-Émile Martin, de vingt-six collèges du Cher

et des départements limitrophes, de trois-cent-cinquante élèves d'écoles élémentaires, vous comprendrez facilement qu'il y aura du monde et plutôt... du beau monde, les 23, 24 et 25 mai, au Parc des Expositions de Vierzon.

Une présence amplifiée par l'Espace entreprises recherche et innovation - dont la Communauté de communes est partenaire - et qui présentera une dizaine d'entreprises performantes et à la pointe de ce monde surprenant de la robotique.

**Car Tec-Inno, du 23 au 25 mai,  
Parc des Expositions de Vierzon, entrée gratuite.  
[www.cartec-inno.com](http://www.cartec-inno.com)**



## Le Conseil Communautaire

**Une nouvelle page se tourne pour dix communes du département. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, elles sont regroupées dans la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.**

Pour les habitants des communes de Dampierre-en-Graçay, Graçay, Genouilly, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges sur la Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Thénieux et Vierzon, une nouvelle page de leur histoire intercommunale s'est tournée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : les communautés de communes Vierzon Pays des Cinq Rivières et Vallées Vertes du Cher Ouest ont, en effet, décidé de fusionner en une seule et même entité : Vierzon-Sologne-Berry. « *Nous avons désormais un territoire composé de dix communes, s'étalant sur près de trois cantons et comptant 33 000 habitants avec comme ville centre Vierzon et ses 28 000 habitants* », souligne Jean-Claude Sandrier, président de la CDC Vierzon-Sologne Berry. « *La communauté de communes des Vallées Vertes du Cher Ouest a été la première entité intercommunale du département, il y a 20 ans. Elle a su montrer un réel dynamisme, reconnu bien au-delà de son territoire. Celle de Vierzon Pays des Cinq Rivières, créée en 2002, a, elle-aussi, beaucoup travaillé. Une très large confiance réciproque s'est installée entre les communautés de communes et les maires.* »

Cette confiance servira lors des nouveaux défis de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry : aide au développement économique et à l'emploi, défense et promotion des services publics, respect des spécificités de la ruralité allant avec le respect de chaque commune et pour les citoyens, pas d'augmentation d'impôts liée à

**Nouvelle carte de votre communauté de communes**



la fusion des deux communautés de communes grâce au soutien de chaque maire. « *Nous avons la volonté, poursuit Jean-Claude Sandier, de faire progresser ce territoire, que ce soit au plan économique ou au niveau de celui de son attractivité, ou encore de l'environnement et du tourisme... Tout ce qui peut contribuer au bien vivre de chacune et chacun. Et j'ajoute que notre porte reste ouverte à toutes les communes qui, en toute liberté et indépendance, choisiraient de rejoindre notre communauté de communes.* »



## Le Président et les Vice-Présidents avec leur délégation, le bureau

Six commissions ont été élues pour la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Au total, 46 élus, délégués des dix communes, composent ce nouveau conseil communautaire.

Les membres du bureau :

J.C.Sandrier, M.H.Bodin, J.P.Charles, J.M.Duguet, S.Segret-Descroix, J.M.Adam, J.C.Touzelet, P.Piétu, A.Lebranchu, F.Dumon, J.M.Petit, V.Fauchoux, H.Letourneau

- **La commission économie, insertion, handicap** compte onze membres. Elle est présidée par **Marie-Hélène Bodin** et **Jean-Marc Duguet**. Une commission importante, surtout dans le contexte économique mondial actuel, qui a notamment comme mission l'acquisition, la réhabilitation, la rénovation et l'entretien de locaux d'activités économiques ou d'ateliers relais sur des zones déclarées d'intérêt communautaire.
- **La commission personnel et communication**, présidée par **Jean-Pierre Charles**, compte onze membres, pour permettre une communication interne efficace et un lien permanent avec les citoyens et les médias.
- **La commission petite enfance, enfance, jeunesse**, avec ses huit membres, est présidée par **Sylvie Segret Descroix**. L'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse menée au sein du pôle de développement rural fournit et permet une aide renforcée aux familles, et des séances récréatives. Un bel exemple du travail de cette commission est le centre-multi accueil installé dans l'ancien presbytère de Genouilly.
- **La commission aménagement, habitat, gestion, déchets ménagers** compte onze membres et elle est présidée par **Jean-Marc Adam** et **Paul Piétu**. La rédaction d'un programme local de l'habitat a été jugée comme étant d'intérêt communautaire. Elle aura aussi pour mission d'étudier l'accessibilité pour tout ce qui concerne les équipements des communes ou de l'intercommunalité. La gestion des déchets ménagers est aussi une compétence de la communauté de communes que ce soit pour le ramassage, le tri, le traitement ainsi que la valorisation des déchets ménagers.
- **La commission voirie, bâtiments sportifs et culturels, éclairage public** est présidée par **Jean-Claude Touzelet** et **Alain Lebranchu**. Elle comprend la création de routes pour relier les différentes zones d'activités ou la construction de complexes sportifs, à l'image de celui de Graçay ou encore la mise en place de parcours de santé comme à Genouilly.
- **La commission pour le tourisme** est composée de onze membres, ainsi que de deux personnes extérieures et elle est présidée par **François Dumon**. L'Office de Tourisme a pour but de soutenir et promouvoir les activités et animations touristiques. Il soutient également des associations à fort rayonnement touristique comme les amis du musée de l'ocre et les amis du musée de la photo ou des manifestations comme l'Open international de dressage. Une subvention est aussi accordée à l'Office de Tourisme des Vallées Vertes à Graçay, notre partenaire sur ce territoire.

Cinq titulaires sont membres de la commission d'appel d'offres :

Nicolas Sansu, Jean-Pierre Deloince, Richard Légeron, Jean-Claude Touzelet, Jean-Marc Petit.

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

## Les compétences de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

● A quoi sert une communauté de communes ?

**JEAN-CLAUDE SANDRIER, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY :**  
« Les communautés de communes ont été créées par une loi de février 1992, relative à l'administration territoriale de la République, afin d'exercer en lieu et place des communes membres de ce regroupement, un certain nombre de compétences définies par la loi et leur statut. On parle ici de coopération locale, sous une forme souple, puisque nous agissons en lien avec les communes. »

● Qu'envisagez-vous pour l'avenir de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry ?

**J-C SANDRIER :** « Nous sommes aujourd'hui au pied de l'ouvrage. Nous devons agir dans l'intérêt de l'ensemble du territoire, deuxième entité territoriale du département après l'agglomération de Bourges. Nous devons agir de façon solidaire pour le défendre et le promouvoir. Nous devons être efficaces dans nos objectifs afin que ce territoire progresse au plan économique, au plan de son attractivité, de l'environnement et du tourisme. Nous pensons à tout ce qui peut contribuer au bien vivre de chacun et de chacune. »

● Financièrement, quel sera l'impact de cette nouvelle communauté de communes ?

**J-C SANDRIER :** « Nous avons choisi, avec l'aide des maires, de tout mettre en œuvre pour que les personnels ne sortent pas perdants de cette fusion et de protéger nos emplois. Nous avons aussi décidé de ne pas provoquer une hausse des impôts. Le but de cette nouvelle communauté de communes est que les collectivités ne soient pas pénalisées par une crise et une dette dont elles ne sont aucunement responsables. »



## Zoom sur le Parc Technologique de Sologne

### Vierzon, trait d'union du développement économique

**Il a souvent été déclaré que Vierzon et son bassin étaient à la croisée des autoroutes, au cœur d'un carrefour ferroviaire. Mais il manquait à ce territoire un point d'ancrage pour favoriser le développement économique.**

Avec le Parc Technologique de Sologne, la communauté de communes pose un jalon qui retient l'attention des acteurs économiques locaux ou plus lointains. Une démarche concertée qui fait que Vierzon n'est plus une ville où l'on passe ; mais une ville où l'on va.

Le parc accueille ses premières entreprises. Lesquelles travaillent au quotidien avec Tours, Orléans, Châteauroux, Bourges. Et ça tombe bien, car cet espace vise à créer de la densité économique à la croisée de ces quatre pôles régionaux. Eux-mêmes en attente d'une « cité relais », source d'échanges et interactions économiques.

En sortant de terre, le Parc Technologique de Sologne s'inscrit dans un développement global. Il y a la pépinière d'entreprises, l'hôtel d'entreprises, le centre d'innovation, et dans une immédiate proximité, le centre routier prochainement et le pôle d'activités tertiaires et touristiques. Si aujourd'hui Courte-Paille et Ibis Styles s'implantent, c'est parce que la zone a un potentiel de développement fort.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher salue d'ailleurs la démarche engagée. L'entreprise Picasoft, première à avoir acquis une parcelle dans le parc, souligne l'attractivité du prix du foncier. Autre atout de taille, le parc dispose de la fibre optique et du très haut débit à 100 mégabits, ce qui lui donne une longueur d'avance (seul territoire à le proposer dans le département).



**Cette croissance à l'embranchement de l'A 20 et de l'A 71, à quelques encablures de l'A 85 est le fruit d'une réflexion mûrie depuis 2008.**

**Cinq ans d'études et de démarches, d'ajustements et de concertations, qui peu à peu, ont séduit les investisseurs. Leur offrant un espace de développement qui répond aux attentes des entreprises, et aux attentes de croissance du territoire. Les premiers résultats montrent que le bassin Vierzonnais est à même de retenir de la matière grise, des esprits créatifs.**

**A même également d'apporter un souffle positif et régénérant au bassin de vie.**



# BÂTIMENT MARIE CURIE L'INNOVATION EST EN MARCHÉ

Depuis quelques semaines, le Parc Technologique de Sologne accueille ses premiers occupants.

## Radioceros

**Joël Pobeda se félicite de son installation.** « Notre entreprise a été créée en octobre 2012. Elle est lauréate du concours de l'enseignement supérieur et de la recherche. Couronnée pour la création d'entreprise innovante. Nous développons une technique qui permet d'optimiser la circulation d'information sur la bande passante. C'est l'accès à un contenu à distance (YouTube, Deezer, TF1.fr). » Deux des trois associés de Radioceros souhaitaient s'implanter pour développer leur activité, « on pensait aller à Orléans ou Paris. Mais nous étions soutenus par la région Centre, l'Aritt, Oséo, la Sous-Préfecture. La rencontre avec la communauté de communes a été une excellente surprise. Ils ont été attentifs à nos attentes, notamment sur la fibre optique avec l'offre de 100 mégas. Nous avons déjà embauché 4 salariés. »

[www.radioceros.com](http://www.radioceros.com)

## ICERMA

**Yacine Sadallah, directeur scientifique d'Icerma a le sourire.** « Nous avons été les premiers à emménager dans le bâtiment Marie Curie. C'est en adéquation avec l'activité d'innovation que l'on fournit. Nous sommes beaucoup plus visibles, et dans un cadre agréable. Nous disposons de locaux beaucoup plus adaptés avec un laboratoire. Nous regardons par la fenêtre et nous avons des arbres centenaires, et sur nos ordinateurs le très haut débit. C'est un cadre de travail qui soulage l'esprit. Je salue ceux qui sont à l'initiative de ce projet. »

[www.icerma.fr](http://www.icerma.fr)

## Cluster AGHIR

**François Clergeot, directeur apprécie le changement.** « le Parc Technologique est un bel endroit professionnel et fonctionnel, avec des bureaux agréables, et lumineux. Nous y gagnons en termes de visibilité et de qualité de travail. » Mais aussi en renforcement de crédibilité pour les partenaires et les entreprises. « A terme, avec les 3 bâtiments, les interactions avec les différentes entreprises seront plus riches. » Chacun avec ses spécialités, parfois très différentes. Mais à même de créer des synergies créatrices. « La proximité nous permet de mettre de l'humain, et il était important d'avoir un lieu commun destiné à l'innovation ! » Aujourd'hui, le cluster AGHIR, qui accompagne un réseau d'entreprises innovantes sur la thématique de l'autonomie, de la gérontologie et du handicap, évolue et élargit sa zone d'influence au plan régional, et au-delà. Investir un espace de recherche et d'innovation lui apporte plus encore de crédit, et des perspectives de développement.

[www.cluster-aghir.fr](http://www.cluster-aghir.fr)





## La Chaudronnerie Vierzonnaise sur le site Soudacier

Depuis le début du mois d'avril, le site de Soudacier retrouve de l'activité métallurgique. Laurent Zanin, a décidé de se retrousser les manches et de relancer une activité industrielle sur un site qu'il connaît bien. « *Cela fait trente ans que je suis dans la chaudronnerie. J'ai exercé chez Soudacier, chez Case, ici même (au Bas de Grange). J'y reviens pour la 3<sup>e</sup> fois. Je crois avoir fait le tour de ce métier. Avec la Chaudronnerie Vierzonnaise, nous allons proposer des activités de fonderie, de mécano soudure et de ferronnerie. Nous nous adressons en premier lieu aux entreprises.* » L'entreprise propose des soudures tous métaux : aluminium, inox, fonte, etc. Mais aussi aux particuliers, notamment pour tout ce qui concerne la serrurerie.

L'entreprise a débuté son activité dans les premiers jours d'avril. « *C'est un lieu idéal, aux normes, doté d'extraction de fumée. Nous avons visité plusieurs bâtiments, et celui-ci est équipé comme il faut.* » Laurent Zanin débute avec deux ouvriers, et espère bien croître à pas mesuré.

Si c'est le moment de se lancer ? Il éclate de rire : « *Y a-t-il de bon moment pour s'installer ?* »

**La Chaudronnerie Vierzonnaise,  
19-23, rue du Bas de Grange à Vierzon.**



## CD Méca sur le site LBM

Christian Moreau et Daniel Descreux sont des entrepreneurs avec de l'enthousiasme à revendre. Ils ont décidé de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise en s'appuyant sur une expertise de plusieurs dizaines d'années dans la mécanique industrielle. « *C'est un challenge que nous avons plaisir à relever.* » Confiants dans l'avenir de l'industrie.

Les deux hommes n'en sont pas à leur première création d'entreprise. Et sont bien décidés à se faire une place dans la sous-traitance de la mécanique industrielle. « *Nous nous orientons sur la réalisation de pièces unitaires ou de de petites séries.* »

Ils ne sont pas peu fiers les deux associés, dotés de machines très haut de gamme (une Huron à banc fixe) : « *On va pouvoir passer en fraisage des pièces de plus de deux mètres de long. Nous pouvons travailler pour des sous-traitants, pour des machines-outils, des biens d'équipements, pour le médical.* » Les associés de CD Méca s'appuient sur leur expérience et leur réactivité. L'implantation s'est faite grâce à l'appui de la communauté de communes : « *Ils ont bossé pour accueillir notre entreprise, et nous y avons été sensibles.* »

Christian Moreau et Daniel Descreux espèrent à terme travailler avec trois ou quatre salariés.

CD Méca rejoint sur ce site du Bas de Grange deux entreprises déjà présentes, l'entreprise historique LBM spécialisée dans la fabrication de machines-outils pour le travail des métaux ainsi que l'entreprise REFORM installée à Vierzon depuis l'année dernière. Ce qui va représenter une quinzaine d'emplois sur ce lieu.

**CDMéca, 3 place du Bas de Grange à Vierzon.  
Tél. 02 48 52 19 50 • cdmeca@orange.fr.**



## L'Office de tourisme s'implante dans l'hypercentre

L'opportunité d'un immeuble disponible et bien placé s'est récemment présentée à la Communauté de communes. Elle l'a saisie, afin d'y installer l'Office de tourisme. Un espace pour les producteurs locaux sera également proposé, ainsi qu'une salle d'exposition.

Il faut que l'Office du tourisme soit une véritable vitrine de notre pays, indique François Dumon, vice-président, chargé du tourisme au sein de la Communauté de communes. Et pour qu'une vitrine puisse se voir « il faut qu'elle soit bien placée et facilement accessible ». Il faut bien reconnaître que ces deux notions n'étaient jusque là, pas vraiment atteintes. « C'est une des raisons qui nous a incité à prendre la décision de changer d'emplacement ». L'autre raison s'inscrit dans une dynamique touristique qui va dans le bon sens, puisque « de nombreux projets privés vont prochainement voir le jour et il était normal que la Communauté de communes les accompagne ». Le National Palace sur le Parc Technologique de Sologne, un hôtel sur la rocade nord, un bowling dans l'ancien atelier de la Société Française. « Il fallait que nous soyons en mesure de proposer à nos visiteurs et à tous les Vierzonnais un outil digne de ce nom ». Une opportunité allait se présenter dans l'hypercentre « et nous l'avons saisie », explique Régis Lagautrière, directeur général de la Communauté de communes. Il s'agit de l'ancien magasin Cache-cache, 5 bis place Foch, dont ses 550 m<sup>2</sup> ont été acquis pour la somme de 297.000 €. « C'est un bâtiment comprenant plusieurs niveaux que nous allons pouvoir rapidement occuper ». Le rez de chaussée comprendra bien évidemment l'accueil de l'Office mais aussi une boutique de produits locaux, une salle d'exposition, et les bureaux administratifs dans un premier temps, dans l'attente de l'aménagement des étages, où quelques volumes intéressants pourront s'ouvrir à d'autres services de la CDC par la suite.

**Bref ! Une dynamique à la fois touristique et économique qui va donner un nouveau souffle à tout ce centre-ville.**

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



## « IL FAUT ÊTRE UNIS POUR DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE »

« Les touristes qui viennent dans notre région ne se préoccupent véritablement pas de l'Office auquel ils s'adressent. Ce qui les intéresse... c'est de découvrir un maximum de belles choses et nous, ce qui nous intéresse, c'est qu'ils séjournent et se plaisent dans notre région », estime François Dumon, élu chargé du tourisme au sein de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry.

Un propos tenu afin d'expliquer la raison d'être des conventions individuelles signées avec des prestataires des villages de la Forêt. Des textes qui permettent à tous les professionnels du tourisme de ces villages « de conserver un lien avec notre réseau et tous ceux qui l'animent », poursuit de son côté, Isabelle Lagautrière, directrice de l'Office du Pays de Vierzon.

### FAVORISER LES ÉCHANGES

L'idée n'est pas de tirer la couverture à soi, mais bien de « favoriser les échanges entre nos différentes identités. Nous sommes géographiquement bien trop près, les uns des autres, pour vouloir cloisonner nos actions, nos promotions ».

Afin d'assurer cette continuité avec un passé encore récent, l'Office de Vierzon met donc en oeuvre ces conventions dans une volonté de réciprocité. « Nos prestataires des Villages de la forêt mettent le guide du Pays de Vierzon à la disposition de leurs visiteurs et nous, nous mettons un lien de leur site sur notre propre site Internet ». Une synergie « gagnant-gagnant » qui fonctionne parfaitement avec l'Office de Tourisme de Graçay. Un lien ainsi conservé qui est le meilleur garant « d'un développement harmonieux de nos espaces touristiques », ponctue François Dumon.



## Le centre multi-accueil de Genouilly

### Un atout personnalisé au milieu de la ruralité

« Le centre-multi accueil situé à Genouilly est au-delà de mes espérances ! » Maman de deux enfants, Carine attendait depuis longtemps l'ouverture d'une crèche. « Nous voulions nous installer en campagne et avoir des services à disposition. » Aujourd'hui, le centre multi-accueil lui facilite la vie : des horaires adaptés, allant de 7h30 à 18h30, un accueil personnalisé... Carine est conquise. « Le personnel est aux petits soins. Le matin, nous parlons de la nuit de mon fils. Le soir, j'ai un compte rendu détaillé de sa journée. C'est presque comme si je l'avais vécu avec lui. »

Cette personnalisation, Valérie Dupoty et son équipe l'ont voulue. Directrice de la structure elle a tout mis en place pour l'ouverture en novembre. « Nous travaillons autour des cinq sens, cela passe aussi bien par les couleurs ou le sol souple que par les ateliers », souligne Valérie Dupoty, car chaque matin, une activité est proposée : peinture, préparation de costumes pour le carnaval, fabrication de crêpes, de gaufres, jardinage dans le magnifique parc de l'ancien presbytère... Tout est là pour permettre à la fois un accueil professionnel mais aussi un épanouissement de l'enfant. « Nous voulons aussi créer des moments de partage, en nous rapprochant du centre de loisirs ou du club des aînés. » Le centre multi-accueil reçoit des enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, que ce soit pour quelques heures, en demi-journée ou pour une journée continue. Le relais assistantes maternelles parents-enfants (RAMPE) est également un lieu de rencontre, d'information et d'échanges. Un accueil complet et personnalisé, pour la plus grande joie des familles du territoire. « Depuis que mon fils va dans cette structure, j'ai pu voir les progrès qu'il a fait », conclut Carine.

**Structure multi-accueil -86 rue du Bas Bourg à Genouilly**  
Tél. 02 48 75 55 14 • [multiaccueilgenouilly@orange.fr](mailto:multiaccueilgenouilly@orange.fr)



**Sylvie Segret-Descroix**

Vice-Présidente de la  
communauté de communes  
Vierzon-Sologne-Berry,  
en charge de l'enfance



Sylvie Segret-Descroix revient sur ce projet initié par les élus avec l'aide des services du Conseil Général : la PMI et la Caisse d'Allocations Familiales du Cher. Un étude de besoins des modes de garde a été réalisée, prolongée par une aide au financement. « Nous étions dans le cadre d'une action sociale d'intérêt communautaire. Il existait déjà des activités en direction de l'enfance et de la jeunesse (centre de loisirs et activités périscolaires), nous voulions développer la compétence petite enfance. L'emplacement a été déterminé en fonction des trajets des familles. L'ancien presbytère de Genouilly auquel a été rajouté une extension a été réhabilité et offre désormais une surface de 385m<sup>2</sup> pour un accueil de 12 à 15 petits. L'équipe encadrante se compose de 5 personnes diplômées de la petite enfance. Le site est magnifique et calme, avec une grande baie vitrée qui donne sur le parc. C'est aussi un atout pour lutter contre la désertification rurale et cela permet de diversifier l'offre de mode de garde tout en associant les assistantes maternelles. »



## Zoom sur le GYMNASE HENRI BEAUFOL Un centre sportif en activité

« Avec l'arrivée du Gymnase Henri Beaufol à Graçay, nous avons eu l'idée de créer un nouveau club de handball. » Étienne Huido a fondé celui de Vatan (36) en 2001. Aujourd'hui, il va le dissoudre. « Nous allons fusionner avec Graçay. Tout sera réparti à égalité entre les deux communes, que ce soit la mise en place d'événements, les entraînements, les tournois. » Cette union de deux clubs, avec le soutien des deux communes, devrait permettre de créer un ensemble plus conséquent qui pourra durer plus longtemps. « Bien sûr, il y a le côté affectif, l'idée de se dire que nous avons créé quelque chose et qu'une page se tourne. Mais il existe aussi l'aspect survie. Nous sommes entourés par des villes importantes qui attirent un bon nombre de licenciés, même si les seniors de Vatan jouent en régional. Grâce à ce nouveau club, nous allons pouvoir leur offrir une opportunité. Ce gymnase nous ouvre un avenir. En handball, l'Indre et le Cher se sont regroupés et nous serons le premier club à cette image. » Cette belle aventure n'aurait pas été possible sans la création du gymnase Henri Beaufol. C'est un lieu de rencontre pour de nombreux sports : badminton, handball, danse zumba, foot en salle dans la salle omnisport qui verra sans doute bientôt l'arrivée du volley-ball et du basket, mais aussi un dojo pour le karaté, l'aïkido, le yoga et le tennis de table dispose également d'une salle particulière.



Il s'inscrit dans un ensemble sportif, avec une piscine, un terrain de football extérieur et accueille, en plus des événements des clubs, les groupes de scolaires pour leurs cours d'éducation physique et sportive, l'entraînement des pompiers, le centre de loisirs. Grâce à cet aménagement, de nouveaux clubs sont apparus notamment celui de badminton que préside Michel Archambault. « Il y avait une demande sur le territoire pour avoir un équipement sportif. C'est l'arrivée du gymnase qui a permis la création de notre club. » Pour Michel Archambault, le complexe offre l'avantage de regrouper plusieurs associations et donc d'offrir un plus dans une zone rurale. « Les habitants de la communauté de communes ne sont plus obligés de faire de nombreux kilomètres. Nous avons prévu de faire des rencontres interclubs. Pour l'instant, c'est du sport de loisirs, mais comme nous avons l'avantage d'avoir un équipement sportif moderne, nous pourrions envisager la compétition dès l'année prochaine. »



## Alain Lebranchu,

Vice-Président de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry en charge des bâtiments culturels et sportifs et de l'éclairage public.

**Alain Lebranchu s'occupe de la gestion du gymnase Henri Beaufol depuis son ouverture au mois d'octobre.**

« Vu que nous proposons la possibilité de pratiquer de nombreux types d'activités sportives, nous avons mis un planning en place, en accord avec les associations. Chacune d'elles possède une clé dont elle est responsable. C'était important d'établir une bonne organisation d'autant plus qu'avec ses 1 200 m<sup>2</sup> de superficie, la salle omnisports peut accueillir plusieurs disciplines en même temps. » Le gymnase Henri Beaufol, baptisé ainsi en hommage à l'ancien maire de Graçay qui

avait exprimé sa volonté de construire un tel gymnase, dispose de toutes les nouvelles technologies : des bâtiments à faible impact environnemental avec une part significative en bois, un sol en polyuréthane qui permet la pratique du sport en toute sécurité grâce à sa matière souple, un éclairage automatique, des projecteurs extérieurs à LED, ... « Aujourd'hui, le succès du gymnase est tel que nous avons même des demandes de communes extérieures à la CDC Vierzon-Sologne-Berry. Il y avait un réel besoin d'avoir ce type d'installation sportive en zone rurale. »



## Une nouvelle déchetterie pour maîtriser les déchets

Cela n'échappe à personne ! Nous produisons de plus en plus de déchets. Les collectivités doivent sans cesse faire face et anticiper pour ne jamais se laisser déborder.

En coupant le ruban tricolore d'une nouvelle déchetterie sur la plateforme Berry logistique du Vieux-Domaine, le jeudi 14 mars, les élus ont fait une nouvelle démonstration de leur volonté de devancer les événements.

A la disposition de tous les habitants de la communauté de communes, cette troisième déchetterie publique (deux à Vierzon et une à Nohant-en-Graçay) a donc désormais positionné ses bennes au sud de la ville. Un ensemble particulièrement fonctionnel et « indispensable, estime Paul Piétu, vice-président, puisque celle du Petit-Râteau avait vieilli et était devenue trop petite pour satisfaire les besoins de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes ». Dix bennes s'ouvrent, donc, désormais sur cet espace. « Il suffit aux particuliers de jeter leurs déchets dans ces réceptacles correspondant à la nature de leurs matériaux (papiers, cartons, bois, tout-venant, ferrailles, déchets verts, gravats) », explique Géraldine Thieffry, responsable de l'environnement à la communauté de communes. Des bennes, mais également « une aire grillagée pour le stockage des déchets dangereux des ménages », à l'image des solvants, des pots de peinture, les batteries et puis, « une plateforme pour la réception des déchets d'équipements électriques et électroniques » (DEEE), comme les vieux téléviseurs, les lave-vaisselles, les réfrigérateurs et enfin, « une aire pour la récupération des huiles à la fois ménagères et de moteurs ». Un site qui ne serait pas totalement complet sans une colonne à verre et un conteneur pour la collecte des textiles. Bref ! Un outil environnemental performant « qui permettra de faire à la fois des gains écologiques et financiers », a souligné, lors du discours inaugural, Jean-Claude Sandrier. Des propos s'appuyant sur le fait que « cette nouvelle déchetterie permet d'accroître le taux de valorisation des déchets (65% actuellement) et de limiter leur enfouissement ».

Au niveau financier, cette réalisation représente « un investissement sur l'avenir » de 1 284 856 €, financé à hauteur de 86,4 % par la communauté de communes, de 10 % par l'Etat et de 3,6% par le Conseil Général du Cher. L'occasion pour le président de la CDC de rappeler « qu'avec cet argent public, nous ne spéculons pas, nous ne le plaçons pas dans des paradis fiscaux, mais seulement dans l'intérêt des administrés » et aussi, dans ce cas précis... de notre bonne vieille planète.

### Infos pratiques

#### La déchetterie du Vieux Domaine

#### OUVERTURE :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

#### FERMETURE : LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.

**Accès avec une carte magnétique** réservée aux habitants de Dampierre-en-Graçay, Graçay, Genouilly, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Thénieux et Vierzon.

#### QUELQUES CHIFFRES

Surface au sol : 13.380 m<sup>2</sup>.

Surface restant disponible : 11.688 m<sup>2</sup>.

**Entreprises :** Dix entreprises ont été sollicitées pour l'ensemble des travaux. Quarante-vingts personnes, dont soixante de l'arrondissement de Vierzon ont travaillé sur ce chantier.

**Emplois :** Deux emplois ont été créés pour assurer le gardiennage de la déchetterie.



## Une carte magnétique d'accès pour les habitants de la Communauté

Un castor levant le pouce vers le ciel, doté d'une magnifique casquette et cote verte... C'est Tritou, la mascotte du service environnement de la communauté de communes qui vous autorisera d'accéder ou non, à cette nouvelle déchetterie. Ce symbole figure sur une carte magnétique gratuite permettant d'actionner la barrière, située à l'entrée de cette déchetterie, implantée au Vieux Domaine à Vierzon. « Il suffira à son titulaire de la présenter à la borne d'accès pour que la barrière se lève », indique Géraldine Thieffry, responsable du service environnement.

### Également pour la gestion des sacs jaunes

Facile d'utilisation, ce « sésame » n'est bien évidemment accessible « qu'aux habitants de la communauté de communes qui doivent faire quelques démarches pour l'obtenir ». Remplir un formulaire (1) indiquant votre nom, prénom, adresse, téléphone et nombre de personnes dans le foyer et « déposer ce formulaire au service environnement de la Communauté de communes », 2, rue Blanche-Baron à Vierzon. Avec ce formulaire qui peut être également posté « il ne faut surtout pas omettre d'adjointre une copie de justificatif de domicile, datant de moins de trois mois », précise Géraldine. Cette carte -une seule par foyer- garantit

## Deux autres déchetteries publiques sur la communauté de communes

Outre ce nouveau site de tri, la communauté de communes Vierzon Sologne Berry possède deux autres déchetterie : celle du Petit-Râteau (construite en 1984, une 1<sup>ère</sup> départementale !) et celle de Nohant-en-Gracay.

### Déchetterie de Nohant en Gracay :

Route de Genouilly - 18310 NOHANT EN GRACAY

**Horaires de la déchetterie :** Période hivernale (du 15/10 au 14/04) :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Période estivale (du 15/04 au 14/10) :**

- lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La déchetterie est fermée le mardi, le jeudi, le dimanche et les jours fériés

**Déchets acceptés :** Gravats, papiers, cartons, déchets verts, tout-venant, ferraille, déchets ménagers dangereux, DEEE, huiles de moteurs et alimentaires usagées, lampes usagées, cartouches d'impression usagées, vieilles radiographies, verre

### Déchetterie du Petit Râteau :

Route du Petit râteau - 18100 VIERZON

**Horaires de la déchetterie :**

**Pour les particuliers :** Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le dimanche de 9h à 12h30.

**Pour les professionnels :** Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

**Déchets acceptés :** Gravats, papiers, cartons, déchets verts, tout-venant, ferraille, bois, déchets ménagers dangereux, DEEE, huiles de moteurs et alimentaires usagées, cartouches d'impression usagées, verre

l'accès à la déchetterie à raison de 30 passages par an. En cas de perte, toute nouvelle carte sera facturée forfaitairement 5€. A l'avenir, l'usage de cette carte sera élargi à tous les services « TRITOU » tels que la dotation de sacs jaunes pour les habitants qui en bénéficient, la collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), et pourquoi pas l'accès aux autres déchetteries.

Bref ! Vous l'avez compris. La gestion des déchets devient de plus en plus structurée, afin que chacun se responsabilise dans ce qui est l'un des enjeux majeurs de l'avenir des générations futures.

Renseignements complémentaires :

**tél. 02 48 71 92 27** ou sur [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

(1) A été distribué dans les boîtes aux lettres en mars ou encore disponible à l'accueil de la déchetterie et de la Communauté de communes.

## Mot de Paul PIETU

### « Éviter des encombrements »

Cette nouvelle déchetterie fonctionne en régie avec deux salariés « dont la présence sera quasi-permanente, se félicite Paul Piétu, vice-président de la communauté de communes en charge de la gestion des déchets ménagers, puisque ce service ne sera fermé que les dimanches et jours fériés ». Outre cette amplitude horaire « un des aspects intéressants de cette déchetterie est son implantation au sud de la ville. Le Petit-Râteau est désormais plus particulièrement destiné aux habitants du centre et du nord de Vierzon, alors que celle du Vieux-Domaine intéressera davantage les gens de Chaillot, des Crêles et des communes du sud ». Une répartition géographique qui devrait permettre « d'éviter bien des encombrements ».





**Communauté de Communes  
Vierzon - Sologne - Berry**

2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 35 78

Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr)

*Nouvelle collection*  
**Musée de la Photo de Graçay**  
[www.museephoto.com](http://www.museephoto.com) • Tél. 02 48 51 41 80

Cédrit Photos : T. Martrou